

AgroGeneration

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés semestriels résumés

FINEXSI AUDIT
14, rue de Bassano
75116 Paris
S.A. au capital de € 57.803

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AgroGeneration

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AgroGeneration et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés semestriels résumés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- L'environnement macro-économique ukrainien et ses évolutions qui pourraient affecter défavorablement les résultats d'exploitation ainsi que la situation financière du groupe (note 3.1 *Risques politiques en Ukraine*).
- La sensibilité du résultat aux hypothèses retenues par le management relatif à la valorisation des actifs biologiques selon la norme IAS 41 (note 4.1 *Juste valeur des actifs biologiques*).

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris et Paris-La Défense, le 30 octobre 2014

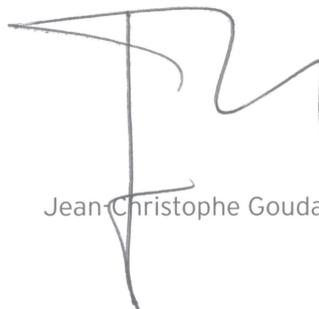
Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT



Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Christophe Goudard



**Comptes consolidés semestriels
résumés au 30 juin, 2014**

AGRO 
Generation



SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL	5
COMPTE DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL	5
TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS PROPRES CONSOLIDES SEMESTRIEL	6
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES SEMESTRIEL	7
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIEL	8
1. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	8
1.1. <i>Modifications structurelles du Groupe</i>	8
1.2. <i>Informations générales et contexte</i>	8
2. PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PERIODE	9
2.1. <i>Accord de fusion avec Harmelia</i>	9
2.2. <i>Vente de l'activité en Argentine</i>	9
3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	9
3.1. <i>Risques politiques en Ukraine</i>	9
3.2. <i>Risques liés à la monnaie et aux variations des taux de change</i>	10
4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES	11
4.1. <i>Juste valeur des actifs biologiques et valeur de cession nette des produits d'agriculture</i>	12
4.2. <i>Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres</i>	12
4.3. <i>Droit de préemption sur les locations de terrain</i>	12
5. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE	12
6. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES	13
6.1. <i>Référentiel comptable</i>	13
6.2. <i>Consolidation</i>	14
6.3. <i>Conversion des devises</i>	15
6.4. <i>Immobilisations incorporelles</i>	16
6.5. <i>Immobilisations corporelles</i>	16
6.6. <i>Agriculture</i>	17
6.7. <i>Impôts exigibles et différés</i>	18
6.8. <i>Contrats de location – Le Groupe en tant que preneur de baux</i>	19
6.9. <i>Rémunérations en actions</i>	19
6.10. <i>Présentation du Tableau des flux de trésorerie consolidés</i>	20
7. INFORMATION SECTORIELLE	20
7.1. <i>Structure opérationnelle du Groupe</i>	20
8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DROITS AU BAIL	22
9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23
10. LOCATIONS-FINANCEMENTS	24
11. IMMOBILISATIONS FINANCIERS	24
12. STOCKS	25
13. ACTIFS BIOLOGIQUES	26
14. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	27
15. ENDETTEMENT NETS	28
15.1. <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	28



15.2.	<i>Endettement et emprunts financiers</i>	28
16.	CAPITAL SOCIAL	30
17.	PROVISIONS	31
18.	DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	32
19.	PRODUITS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION ORDINAIRES	32
20.	COUTS FONCTIONNELS / COUTS PAR NATURE	33
21.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	33
22.	RESULTAT FINANCIER NET	34
23.	ACTIVITES ABANDONNEES AU COURS DE L'EXERCICE	35
24.	RESULTAT PAR ACTION	35
25.	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	37
26.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	38



Bilan consolidé semestriel

(en milliers d'euros)

Actifs	Note	<u>30 juin, 2014</u>	<u>31 décembre, 2013</u>
Actifs non courants		72 468	94 275
Immobilisations incorporelles	8	43 210	48 623
Immobilisations corporelles	9 & 10	28 642	44 953
Immobilisations financières	11	365	394
Actifs biologiques	13	251	305
Impôts différés actifs		-	-
Actifs courants		54 650	51 275
Stock et produits finis	12	4 842	21 435
Actifs biologiques	13	39 961	10 398
Clients et autres créances	14	7 228	6 448
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15.1	2 619	8 902
Les actifs d'un groupe destiné à être cédé classé comme détenu en vue de la vente		-	4 092
Total actifs		127 118	145 550

Passifs et capitaux propres	Note	<u>30 juin, 2014</u>	<u>31 décembre, 2013</u>
Capitaux propres		21 601	51 055
Capital social	16	4 618	4 618
Prime d'émission	16	166 468	166 468
Autres réserves		(101 146)	(101 169)
Report à nouveau		(18 275)	4 283
Ecart de conversion		(18 136)	(587)
Résultat net		(11 928)	(22 558)
La part des actionnaires sans contrôle			-
Passifs non courants		50 960	50 951
Provisions	17	4	4
Emprunts et dettes financières non courants	15.2	50 956	50 947
Impôts différés passifs		-	0
Passifs courants		54 557	43 544
Provisions	17	24	659
Emprunts et dettes financières courants	15.2	37 036	27 833
Fournisseurs et autres créanciers courants	18	16 680	9 019
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices		817	817
Découvert bancaire	15.1	-	1 677
Les passifs d'un groupe destiné à être cédé classé comme détenu en vue de la vente		-	3 539
Total passifs et capitaux propres		127 118	145 550



Compte de résultat consolidé semestriel

(en milliers d'euros)	Note	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Chiffre d'affaires	19	4 940	7 333
Ecart de juste valeur des actifs biologiques et produits finis		8 258	2 906
Coûts des ventes	20	(5 239)	(7 466)
Marge brute		7 959	2 773
Frais commerciaux, généraux et administratifs	20	(6 669)	(5 300)
Autres produits et charges	21	2 079	1 035
Le résultat d'exploitation avant intérêts et impôts		3 369	(1 492)
Résultat financier net	22	(16 751)	113
Impôt sur les bénéfices de société		25	(6)
Le résultat d'exploitation des activités poursuivies		(13 357)	(1 385)
Le résultat d'exploitation après impôts des activités (imputable au Groupe)	23	1 429	-
Résultat net de la période		(11 928)	(1 385)
Attribuables à la part des actionnaires sans contrôle			
Le résultat d'exploitation des activités poursuivies et des activités abandonnées attribuables au Groupe		(11 928)	(1 385)
Bénéfice/ Perte imputable aux actionnaires du Groupe (en milliers d'euros)		(11 928)	(1 385)
Nombre moyen pondéré d'actions		91 948 633	57 264 394
Résultat par action (en euros par action)	24	(0,13)	(0,02)
Nombre d'actions potentielles		91 948 633	57 264 394
Résultat dilué par action (en euros par action)	24	(0,13)	(0,02)

Compte de résultat global semestriel

(en milliers d'euros)	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultat net de la période	(11 928)	(1 385)
Autres éléments recyclables en résultat, net d'impôts	(17 549)	49
Ecart de conversion	(17 549)	49
Total résultat global de la période	(29 477)	(1 336)



Tableau de variations des fonds propres consolidés semestriel

(en milliers d'euros)

	<u>Capital social</u>	<u>Prime d'émission</u>	<u>Autres réserves *</u>	<u>Report à nouveau</u>	<u>Autres éléments du résultat global</u>	<u>Total part du Groupe</u>	<u>Intérêts minoritaires</u>	<u>Total capitaux propres</u>
Au 31 décembre, 2013	4 618	166 468	(101 169)	(18 275)	(587)	51 055	-	51 055
Emission de nouvelles actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion (1)	-	-	-	-	(17 549)	(17 549)	-	(17 549)
Rémunération en actions	-	-	(4)	-	-	(4)	-	(4)
Auto-détention	-	-	27	-	-	27	-	27
Résultat net de la période	-	-	-	(11 928)	-	(11 928)	-	(11 928)
Au 30 juin, 2014	4 618	166 468	(101 146)	(30 203)	(18 136)	21 601	-	21 601

(*) Le groupe Harmelia (note 1.1) a adopté les normes IFRS pour la première fois au 1^{er} janvier 2011. Les regroupements de sociétés acquises avant cette date n'ont pas généré d'écart d'acquisition, car les comptes ont été préparés selon les règles ukrainiennes. A la date de transition aux IFRS, l'écart d'acquisition estimé a été déprécié et imputé en pertes cumulées suite à un manque d'information sur la valorisation à la juste valeur des sociétés acquises. Cette dépréciation est incluse dans "Autres Réserves" au 1^{er} janvier 2011 (€37 913k).

(1) Ecart de conversion

La devise de présentation des Etats financiers consolidés (euro) étant différente de la devise fonctionnelle des entités ukrainiennes (hryvnia ukrainienne), le Groupe convertit les éléments du compte de résultat et du bilan dans la devise de présentation en utilisant la procédure suivante :

- (a) au **bilan** : les actifs et passifs sont convertis au taux de change à la date de clôture ;
- (b) au **compte de résultat** : les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice ;
- (c) dans les **capitaux propres** : les écarts de change résiduels sont comptabilisés dans le poste « autres éléments du résultat global ». Ces écarts sont le résultat de :
 - la conversion des produits et revenus au taux de change moyen de l'exercice et des actifs et passifs au taux de change de la date de clôture ;
 - la conversion des actifs nets dans le bilan d'ouverture à un taux de change de clôture différent du taux de change de la date de clôture précédente.

La dévaluation significative de la hryvnia ukrainienne (cf. note 3.2) a un impact significatif sur les actifs et passifs des états financiers consolidés. L'impact sur les capitaux propres est le suivant :

1 215 K€ de profit dû à l'écart de conversion lié à la différence entre le taux de change moyen et le taux de clôture (hryvnia ukrainienne /euro)

8 332 K€ de profit dû à l'écart de conversion lié à la différence entre les taux d'ouverture et de clôture (hryvnia ukrainienne/euro)

27 096 K€ de perte due aux prêts inter-entreprises (éléments monétaires) accordés aux unités ukrainiennes en dollar et convertis dans la devise fonctionnelle (hryvnia ukrainienne), au taux de change de clôture. Ces prêts ont été traités comme faisant partie de l'investissement net (cf. note 22).



Tableau des flux de trésorerie consolidés semestriel

(en milliers d'euros)	Note	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Résultat net de la période		(11 928)	(1 385)
Amortissement des actifs immobilisés		4 345	2 317
Provisions		(3 052)	417
Plus ou moins values de cession		1 627	140
Résultat financier net		16 755	(113)
Impôts différés		218	6
Dépréciation des stocks et actifs biologiques		(73)	(9)
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		121	(90)
Marge opérationnelle		8 013	1 283
Variation sur compte fournisseurs et autres créditeurs		7 433	5 860
Variation de stocks		4 320	3 443
Ajustements de la juste valeur des actifs biologiques et des stocks		(9 515)	(2 614)
Variation d'actifs biologiques		(20 743)	(12 215)
Variation sur compte clients et autres créances		(1 131)	(1 402)
Impôt sur les bénéfices de société payé		(37)	(6)
Variation du besoin en fonds de roulement		(19 673)	(6 934)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(11 660)	(5 651)
Opérations d'investissement			
Acquisition de participation, net de trésorerie		-	(189)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(926)	(1 280)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(131)	(21)
Acquisition d'immobilisations financières		(28)	-
Cession de participation, net de trésorerie		1 284	-
Cession d'immobilisations corporelles		63	-
Cession d'immobilisations incorporelles		-	-
Cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement		262	(1 490)
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital		-	-
Achat / vente des actions propres		27	-
Emission d'obligations		-	-
Emission d'emprunts		17 129	3 957
Remboursements d'emprunts		(5 027)	(1 162)
Gains / (pertes) sur instruments financiers		(638)	68
Intérêts versés		(3 269)	(280)
Frais d'augmentation de capital		-	-
Flux de trésorerie affecté aux opérations de financement		8 222	2 583
Incidences des variations de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		(1 430)	13
Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie		(4 606)	(4 545)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	15.1	7 225	5 246
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15.1	2 619	701
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités poursuivies à la clôture		2 619	701



Notes annexes aux états financiers consolidés semestriel

Les Comptes consolidés semestriels résumés du groupe AgroGeneration (« AgroGeneration », « le Groupe » ou « la Société ») pour l'exercice clos le 30 juin, 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 29 octobre 2014. Ces États financiers sont présentés en milliers d'euros pour tous les exercices financiers, sauf pour les résultats par action.

1. Le périmètre de consolidation

Les Comptes consolidés semestriels résumés du groupe pour l'exercice clos le 30 juin, 2014 comprennent : les comptes d'AgroGeneration SA et de toutes les sociétés contrôlées par le Groupe, ainsi que ceux de toutes les sociétés contrôlées conjointement et ceux des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence importante. On se reportera à la Note 26 pour la liste des entités consolidées.

1.1. Modifications structurelles du Groupe

En 2013, le périmètre de consolidation a changé suite à l'acquisition inversée (la fusion a été réalisée le 11 octobre 2013). En conséquence, c'est la société acquise sur le plan juridique (Harmelia Investments Limited, « le groupe Harmelia ») qui a désormais le contrôle sur l'Acquéreur sur le plan juridique (AgroGeneration SA, « ancien groupe AgroGeneration »).

Les Comptes consolidés semestriels résumés pour l'exercice clos le 30 juin, 2013 correspondent aux données financières consolidées du groupe Harmelia. Les Comptes consolidés semestriels résumés pour l'exercice clos le 30 juin, 2014 reflètent les données financières consolidées du nouveau groupe AgroGeneration tel qu'il existe depuis la fusion et que comprend dans son périmètre les entités dans anciens périmètres Harmelia et AgroGeneration.

Pour plus d'informations, reportez-vous aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

1.2. Informations générales et contexte

AgroGeneration a été créé en mars 2007. Sa société mère est une société anonyme (AgroGeneration SA), inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 494 765 951, dont les actions sont cotées sur les marchés Alternext de NYSE-Euronext Paris depuis le 1^{er} mars 2010.

L'adresse du siège social est 33 rue d'Artois, 75008 Paris.



2. Principaux événements survenus au cours de la période

2.1. Accord de fusion avec Harmelia

Quoique relevant du précédent exercice, AgroGeneration rappelle qu'elle a annoncé le 3 mai 2013 la signature d'un accord de fusion avec Harmelia, société qui contrôlait et exploitait environ 70 000 hectares répartis sur 9 fermes dans la région de Kharkiv, en Ukraine orientale, avec une capacité de stockage de 126 000 tonnes.

La fusion a été finalisée le 11 octobre 2013 étant présentée en tant « qu'acquisition inversée » d'AgroGeneration par Harmelia selon les normes IFRS (voir les "États financiers consolidés 31 décembre 2013").

2.2. Vente de l'activité en Argentine

En novembre 2013, le Conseil d'Administration a décidé d'arrêter l'activité d'AgerAustral en Argentine et de vendre la société. En application de la norme IFRS 5, au 31 décembre 2013, AgerAustral a été comptabilisée dans les actifs non courants détenus en vue de la vente. Au 31 décembre 2013, le management a estimé que le prix de vente potentiel de cette société serait inférieur de 2,5 M€ à ses actifs nets, compte tenu des risques liés au taux de change et au rapatriement des capitaux propres en Argentine. En conséquence, le Groupe a comptabilisé une provision de 2,5 M€ au compte « Profit/(perte) des activités destinées à être cédées ».

Le 5 juin 2014, AgerAustral a effectivement été cédée. En considérant la reprise de provision comptabilisée en 2013 et le profit dégagé par l'activité avant la cession effective (411 K€), le résultat net de l'opération s'élève à un gain de 1 429 K€ sur la période. .

3. Gestion des risques financiers

3.1. Risques politiques en Ukraine

Bien que l'économie ukrainienne soit réputée être une économie de marché, elle continue de présenter certaines caractéristiques qui correspondent à celles d'une économie en transition. Ces caractéristiques comprennent, sans s'y limiter, de faibles niveaux de liquidités sur les marchés de capitaux et l'existence de contrôles des changes qui font que la devise nationale est « non liquide » en dehors d'Ukraine. La stabilité de l'économie ukrainienne est impactée de façon importante par les politiques et actions du gouvernement à l'égard des réformes administratives, fiscales, juridiques et économiques. Par conséquent, les opérations en Ukraine impliquent des risques qui ne sont pas typiques des marchés développés. L'économie ukrainienne est vulnérable aux baisses des prix de marché et des ralentissements économiques mondiaux.

En 2014 on a assisté à une escalade des protestations et troubles politiques, qui avaient débuté fin 2013. En particulier, en février 2014, le Président et la majorité des membres du gouvernement ont été limogés par le parlement, et un nouveau gouvernement a été constitué. Le nouveau Président a été élu le 25 mai 2014.

En mars 2014, à la suite d'un référendum et d'une déclaration d'indépendance, la république autonome de Crimée a été annexée par la Fédération de Russie. Le référendum et la déclaration d'indépendance ont été déclarés inconstitutionnels par la cour constitutionnelle d'Ukraine.



Depuis début mars 2014, des manifestations menées par des groupes anti-gouvernementaux ont eu lieu dans les régions de Donetsk et Luhansk. Ces manifestations ont connu une escalade sous forme d'un conflit armé entre les forces séparatistes des républiques populaires auto-proclamées de Donetsk et Luhansk, et le gouvernement ukrainien.

Le Groupe possède un certain nombre de filiales d'exploitation agricole dans l'oblast de Kharkiv, où il y a un risque potentiel d'escalades des protestations et de possibles conflits militaires. Au 31 décembre 2013, la valeur constatée des actifs du groupe situés dans l'oblast de Kharkiv est de 34 758 K€ mille euros. Le plan de semis pour 2014 concernait 62 465 ha.

La direction de la société surveille ces évolutions de l'environnement actuel et prend les mesures appropriées car une partie importante des terrains agricoles du Groupe se situe dans l'oblast de Kharkiv. De nouvelles évolutions négatives des conditions politiques et macroéconomiques ou du commerce international pouvaient d'affecter défavorablement les résultats d'exploitation, ainsi que la situation financière du Groupe, d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.

Du 1er janvier 2014 au 30 septembre 2014, la hryvnia ukrainienne a été dévaluée par rapport aux principales devises étrangères de l'ordre de 49% et la Banque Nationale d'Ukraine a mis en place des restrictions sur l'achat de devises étrangères sur le marché inter-bancaire et imposé la conversion obligatoire des revenus en devises étrangères en hryvnia ukrainienne. Les agences internationales de notation ont abaissé la notation de la dette souveraine pour l'Ukraine. La combinaison de ces événements s'est traduite par une dégradation de la liquidité et par un resserrement des conditions de crédit, quand celui-ci était disponible.

Le 27 juin 2014, l'Ukraine a signé un accord d'association avec l'Union Européenne qui crée un cadre de coopération entre les deux parties dans les domaines politiques et économiques. L'accord d'association UE – Ukraine a été ratifié par les parlements des parties signataires le 16 septembre 2014. L'accord de libre échange avec l'Europe a été repoussé au 1er janvier 2016, compte tenu de la situation économique fragile de l'Ukraine qui serait rendu vulnérable par un afflux soudain de biens européens. Début septembre 2014, le Fonds Monétaire International a débloqué 4,6 milliards de dollars sur la ligne de crédit de 17 milliards de dollars accordés sur 2 ans, et l'Ukraine est en train de négocier une nouvelle aide financière auprès d'autres organismes internationaux.

On notera que les dévaluations tendent à avoir un impact favorable sur la production agricole, car les prix locaux des récoltes sont généralement indexés sur les prix des marchés internationaux.

3.2. Risques liés à la monnaie et aux variations des taux de change

Les produits et charges du Groupe sont partiellement exposés aux variations des taux de change, en particulier de l'euro, du dollar américain et de la Hryvnia.

Ukraine

La Banque Nationale d'Ukraine (BNU) a fixé, à compter du 9 juillet 2012, le taux de change USD/hryvnia au taux de 7,993 hryvnia pour 1 USD. Le 6 février 2014 cette mesure a été levée et la BNU a arrêté son soutien du taux de change de la hryvnia. Cette mesure combinée à la situation économique en cours a entraîné une chute du



taux de change de la hryvnia qui a atteint 11,823 UAH/USD à la fin de l'exercice comptable et 12,95 UAH/USD au 30 septembre 2014. La dévaluation de la hryvnia par rapport à l'euro est en ligne avec le taux de change EURO/USD.

La loi ukrainienne concernant la hryvnia interdit l'utilisation de la plupart des instruments de couverture de taux de change qui sont disponibles dans d'autres pays. Les options, futures, forwards et swaps ne peuvent ainsi être utilisés pour la hryvnia. Ainsi AgroGeneration ne peut pas mener une politique de couverture des risques de fluctuation de la hryvnia sur les marchés financiers.

Cependant le Groupe bénéficie d'une couverture naturelle au risque de taux de change USD/hryvnia.

Ainsi, dans le cadre de ses activités en Ukraine, certains revenus (donc les cotations sont libellées en dollars pour le marché export) et certains coûts (semis, produits chimiques, pesticides, etc.) sont indexés sur le dollar américain.

En outre, pour atténuer le risque de la dévaluation de la hryvnia, le Groupe peut augmenter la part des ventes à l'export et bénéficie de capacités de stockage suffisantes pour retarder ses ventes jusqu'à l'ajustement des prix locaux à ceux du marché international.

Enfin, le risque de change portant sur les passifs du groupe libellés en dollar est atténué par des ventes réalisées en dollar.

Analyse de la sensibilité aux taux de change des devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2014 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellées en dollars américains et en euros. Les autres actifs et passifs monétaires sont peu importants.

Si, au 30 juin 2014, la hryvnia avait diminué / augmenté de 10% vis-à-vis du dollar, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice avant impôt de l'exercice aurait été plus faible / plus élevé de 6 625K€.

Si, au 30 juin 2014, la hryvnia avait diminué / augmenté de 10% vis-à-vis de l'euro, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice avant impôt de l'exercice aurait été de 2 174 K€ plus faible / plus élevé.

4. Principaux jugements et estimations comptables

L'établissement d'états financiers conformes aux règles de l'IFRS demande d'utiliser certaines évaluations de comptabilité jugées critiques. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des méthodes de comptabilité du Groupe. Les domaines impliquant un haut degré de jugement ou de complexité, c'est-à-dire les domaines dans lesquelles hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont les suivants.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués en s'appuyant sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs jugés raisonnables étant donné les circonstances.



4.1. Juste valeur des actifs biologiques et valeur de cession nette des produits d'agriculture

À chaque date de clôture du bilan, les actifs biologiques du Groupe sont évalués à leur juste valeur moins les coûts jusqu'au point de vente selon les principes comptables du Groupe et IAS 41. Cette juste valeur des actifs biologiques varie en fonction des conditions climatiques pendant la croissance et la récolte, ainsi qu'en fonction du rendement potentiel et de l'évolution des prix. Tout changement de ces estimations pourrait conduire à un changement important dans le compte de résultat. Si les hypothèses faites par l'équipe de direction au 30 juin 2014 avaient été réalisées avec une différence de 10 % à la hausse ou à la baisse, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se trouveraient augmentées ou diminuées d'environ 5 113 K€.

Les produits agricoles récoltés par le Groupe et comptabilisés en "Produits finis" sont tout d'abord évalués à leur juste valeur à la date de la récolte. Ils sont ensuite réévalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : la juste valeur ou le prix du marché à la date de clôture du bilan.

4.2. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres

Le Groupe mesure le coût des rémunérations en actions accordées aux salariés en fonction de leurs justes valeurs à la date d'attribution. La juste valeur s'obtient en utilisant une méthode appropriée à la nature de l'octroi des actions, ce qui dépend des termes et conditions spécifiques à cet octroi. Cela implique aussi de choisir les paramètres appropriés pour la méthode employée et de faire des hypothèses, en particulier concernant la durée de vie de l'option, la volatilité, le rendement de l'action.

4.3. Droit de préemption sur les locations de terrain

Compte tenu du moratoire sur la vente de terres arables en Ukraine, à la fois envers les Ukrainiens et étrangers, il a été décidé de ne pas tenir compte des droits de préemption dans la classification du contrat de location et ainsi de les comptabiliser en location simple. Le moratoire sera levé seulement après adoption des lois sur le cadastre d'Etat et le marché foncier. Cette échéance a déjà été repoussée à plusieurs reprises et le Groupe conserve cette méthode de comptabilisation en l'absence d'information relative à une levée effective du moratoire.

5. Événements postérieurs à la date de clôture

Depuis le 30 juin 2014, le Groupe est en train de finaliser la moisson de la campagne 2014 et de préparer la documentation nécessaire à l'obtention de nouvelles tranches de crédits pour financer les semis d'hiver de la campagne 2015.

Les événements géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine depuis début 2014 n'ont pour l'instant pas affecté les opérations agricoles. AgroGeneration a exploité 103 000 hectares en 2014 et au 29 octobre 2014 a presque achevé sa récolte (97%). Le volume total de production pour ses récoltes (blés, orge, colza et pois ...) s'élève à 334 000 tonnes.

Les intérêts sur les obligations cotées (cf note 15.2) due le 1^{er} octobre 2014 ont été payés sans retard.



6. Principales règles et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées sont résumées ci-dessous. Pour les autres principes comptables applicables au groupe, on se référera aux comptes consolidés du 31 décembre 2013.

6.1. Référentiel comptable

Les Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin, 2014 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) et aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS), émises par le Conseil international des normes comptables (International Accounting Standards Board, IASB) approuvées par l'Union Européenne (UE) au 1 janvier 2014. Elles sont composées : (i) des normes IFRS, (ii) des normes comptables internationales (IAS) et (iii) des interprétations fournies par le Comité d'interprétation des normes internationales financières (International Financial Reporting Interpretations Committee, IFRIC) ou par l'ancien Comité permanent d'interprétation (SIC).

En accord avec IAS 34, les notes sur les comptes financiers consolidés intérimaires doivent :

- Mettre à jour l'information comptable et financière contenue dans les derniers comptes consolidés publiés au 31 décembre 2013
- Inclure les nouvelles informations comptables et financières sur les événements et opérations significatifs intervenus dans la période

Aussi ces notes portent-elles sur les événements et transactions significatives étant intervenus pendant les six premiers mois de 2014 et doivent être lu au regard de l'information établie dans les comptes financiers consolidés au 31 décembre 2013.

A l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus par AgroGeneration pour émission des Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin, 2014 sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

(a) Normes et amendements d'application obligatoire dans l'Union Européenne pour les exercices financiers se terminant au 30 juin 2014, et qui peuvent avoir un effet sur les états financiers du Groupe

- IFRS 10 États financiers consolidés
- IFRS 11 Accords conjoints
- IFRS 12 Informations sur les participations dans d'autres entités
- IFRS 13 Mesure de la juste valeur
- IAS 27 révisée États financiers individuels
- IAS 28 révisée Participations dans des entreprises associées et co-entreprises
- Amendement à la norme IFRS 1 Première adoption des IFRS - Prêts publics
- Amendement à la norme IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir - compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- Amendement à la norme IFRS 1 Première adoption des IFRS: Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants
- Amendement à la norme IAS 12 Impôts sur le résultat: recouvrement des actifs sous-jacents
- L'interprétation IFRIC 20 Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert



- Amendements à IAS 1 "Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI)"
- Amendement à la norme IAS 19 Avantages du personnel
- Améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS

L'application de ces normes et amendements n'a eu aucun impact important sur les comptes du Groupe au 30 juin 2014.

(b) Normes et interprétation publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne (l'application des textes suivants publiés par l'IASB n'est pas encore obligatoire pour les exercices fiscaux se terminant au 30 juin 2014):

- L'interprétation IFRIC 21 Droits ou taxes
- Amendement à la norme IAS 36: Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendement à la norme IAS 39: Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture
- Amendement à la norme IFRS 10, IFRS 12 and IAS 27: Entités d'investissement
- Amendement à la norme IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12: Etats financiers consolidés, Partenariats, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités - dispositions transitoires
- Amendement à la norme IAS 32 Instruments financiers : Présentation - Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

L'impact potentiel des normes suivantes fait l'objet d'un examen.

(c) Normes et Interprétations publiées par l'IASB mais qui n'ont pas encore été approuvées par l'Union Européenne

- IFRS 14 Comptes de report réglementaires
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients
- Amendement à la norme IAS 16 et IAS 41: Agriculture Plantes productrices (annoncé le 30 juin 2014)
- Amendement à la norme IAS 16 and IAS 38: Clarification sur les modes d'amortissement acceptables (annoncé le 12 mai 2014)
- Amendement à la norme IFRS 11: Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune
- Amendement à la norme IAS 19: Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel
- Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS
- Améliorations annuelles (2011-2013) des IFRS
- IFRS 9 Instruments financiers
- Amendement à la norme IAS 27: Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels

6.2. Consolidation

Les incidences des opérations intra-Groupe, ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité. Les filiales sont consolidées dès la date d'acquisition qui correspond à la date, à laquelle le Groupe en a obtenu le



contrôle ; et elles sont consolidées jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les entités, sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le Groupe n'exerce pas de contrôle conjoint sur aucune des entités de son périmètre de consolidation au 30 juin 2014.

6.3. Conversion des devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les États Financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la monnaie utilisée dans leur environnement économique respectif (« monnaie fonctionnelle »).

La monnaie fonctionnelle de la société mère et des filiales chypriotes est l'euro (EUR) ; celle des filiales ukrainiennes est la hryvnia ukrainienne (UAH) ; celle de la filiale argentine est le peso argentin (ARS).

La monnaie de présentation des États Financiers consolidés est l'euro (EUR).

(b) Transactions en monnaie étrangère

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle sur la base du taux de change à la date de transaction. Les gains et pertes de changes résultant de l'exécution de ces transactions ou de la conversion en monnaie fonctionnelle au jour de clôture des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont enregistrés au compte de résultat en résultat financier, à l'exception des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

(c) Conversion des états financiers exprimés en monnaie étrangère

Les comptes de résultat et les bilans de toutes les entités du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation (aucune n'ayant pour monnaie celle d'une économie hyper-inflationniste au 30 juin 2014) sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- les actifs et les passifs du bilan sont convertis au taux de change de la date de clôture ;
- les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de l'exercice ;
- les écarts de change résiduels sont comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres.

Les taux de change utilisés pour la conversion des États Financiers des filiales ukrainiennes et argentes sont les suivants:

Unité monétaire pour 1 €	30 juin, 2014		31 décembre, 2013		30 juin, 2013	
	moyen	clôture	moyen	clôture	moyen	clôture
Hryvnia ukrainienne (UAH)	13,9529	16,0868	10,6157	11,0415	10,4941	10,4101
Dollar américain (USD)	1,3709	1,3606	1,3281	1,3814	1,3129	1,3024

Les taux utilisés pour la Hryvnia et le dollar américain sont ceux qui sont en vigueur à la Banque Nationale d'Ukraine (« NBU »).



Les écarts de change sur un élément monétaire faisant partie de l'investissement net de l'entité présentant les Etats Financiers dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres en résultat lors de la sortie partielle ou totale de l'investissement net.

L'écart d'acquisition et les ajustements de la juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés en actifs et passifs de l'entité étrangère et sont convertis au taux de change de clôture.

6.4. Immobilisations incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées sont les écarts d'acquisition et les droits au bail. Elles ont été comptabilisées dans le cadre du processus de regroupement d'entreprises. L'amortissement des droits au bail est calculé par la méthode linéaire, en utilisant la durée de vie résiduelle moyenne jusqu'au terme du contrat de location.

Au 30 juin 2014, le terme résiduel moyen d'amortissement des droits au bail est de 8,5 ans.

6.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises, diminuée des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition des actifs immobilisés.

La valeur nette des composants à durée de vie limitée qui ont été remplacés est retirée de l'immobilisation corporelle. Toutes les autres réparations et travaux de maintenance sont comptabilisés en résultat sur l'exercice comptable sur lesquels ils sont supportés.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée:

- Bâtiments : 10 à 40 ans
- Machines et outillages : 5 à 20 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 20 ans

Les installations techniques sont composées de matériel de production agricole immobile, essentiellement les séchoirs et les nettoyeurs. Les machines et les véhicules incluent d'autres équipements agricoles mobiles (tracteurs, moissonneuses-batteuses, semoirs, camions, etc.).

Leurs valeurs résiduelles et leurs durées d'utilité sont réexaminées et ajustées si nécessaire à chaque date de clôture du bilan.

La valeur comptable d'une immobilisation est immédiatement enregistrée à sa valeur recouvrable, lorsque cette valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.



6.6. Agriculture

Les principales méthodes comptables du Group appliquées pour les activités agricoles sont selon la norme IAS 41 "Agriculture".

(a) Définitions

L'*activité agricole* est définie comme une activité qui transforme des actifs biologiques en produits agricoles ou en autres actifs biologiques.

Les *actifs biologiques* sont des plantes cultivées en vue d'une vente future, autrement dit, des plantes en terre, ou bien des animaux d'élevage.

Les *produits agricoles* sont les produits de la récolte des actifs biologiques du Groupe et des produits tirés de l'élevage ; ce sont, soit des céréales récoltées, soit du lait, de la viande ou d'autres produits d'élevage.

(b) Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués lors de leur comptabilisation initiale et à chaque date de clôture à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente à la date de récolte, sauf lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable.

La juste valeur des Actifs biologiques de culture est déterminée, en plus d'autres estimations, d'après les conditions météorologiques, la qualité des sols, le potentiel de croissance, les rendements, les conditions de récolte et l'évolution des prix.

La juste valeur des animaux d'élevage se fonde sur le volume attendu de lait produit au cours des vies productives des laitières et du volume de viande attendu lors de l'abattage, sur les prix respectifs attendus, sur les vies productives moyennes attendues des animaux et sur les coûts de production futurs.

Etant donné la nature de ces paramètres entrants, cette juste valeur des actifs biologiques est classée au Niveau 3 défini par la norme IFRS 13. Tout changement d'une de ces évaluations pourrait conduire à la constatation de changements importants des justes valeurs dans le compte de résultat.

Les actifs biologiques sont constatés en tant qu'Actifs à court terme ou Actifs immobilisés, en fonction de leur cycle d'exploitation par le Groupe.

(c) Produit agricole (stocks de produits finis)

Les produits agricoles récoltés par le Groupe sont comptabilisés initialement au jour de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Par la suite, ils sont comptabilisés en stocks en tant que « Produits Finis » et valorisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur à la date de la récolte et la valeur nette réalisable. Cette valorisation à la valeur nette réalisable est présentée sous forme d'une dépréciation de stock (« Changement de la juste valeur des produits finis », cf. note 12).

La juste valeur des produits agricoles lors de la récolte, puis leur valeur nette réalisable, sont déterminées d'après les prix réels sur les principaux marchés et d'après les prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.



(d) *En-cours (stocks d'en-cours)*

Sont considérés comme des en-cours les coûts de préparation des sols qui, à la date de clôture, n'ont pas été semés (au 31 décembre, cas des semis de printemps en Ukraine - maïs, soja, tournesol...). Ces coûts de préparation des sols sont évalués sur la base des coûts historiques encourus par le Groupe.

6.7. Impôts exigibles et différés

(a) *Régime fiscal général*

La charge d'impôt courant est calculée sur la base des lois et usages fiscaux en vigueur, à la date de clôture dans les pays dans lesquels les sociétés du Groupe opèrent et génèrent un résultat taxable. La direction revoit périodiquement les positions fiscales retenues dans les cas où la réglementation fiscale est sujette à des interprétations et constitue des provisions lorsque cela est approprié, sur la base des montants estimés comme devant être payés aux autorités fiscales.

Le taux d'imposition applicable au 30 juin 2014 est de 33,33 % en France, de 19 % en Ukraine (cf. (b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine) et de 12,5 % en Chypre.

L'impôt différé est déterminé en utilisant le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou en vigueur en substance à la date de clôture et qui sont susceptibles d'être appliqués quand l'impôt différé actif sera utilisé ou quand la dette d'impôt différé sera réglée.

L'impôt différé actif est comptabilisé lorsqu'il est probable que de futurs bénéfices taxables permettront d'utiliser les différences temporelles.

Toutefois, l'impôt différé n'est pas pris en compte si, lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif correspondant à une transaction qui n'est pas une combinaison d'entreprises, cette transaction n'a pas d'implication pour le revenu comptable ou pour le revenu imposable.

(b) *Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine*

En Ukraine, une société est considérée comme un producteur agricole si au moins 75% de ses revenus de l'année fiscale précédente proviennent de la vente de produits agricoles. Les conséquences concernant l'impôt sur les sociétés et la comptabilisation de la TVA sont les suivantes :

- Impôt sur le revenu des sociétés : les entreprises agricoles ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu des sociétés mais à un impôt foncier qui est calculé sur la base d'un pourcentage de la valeur des terrains servant à la production agricole. Les coûts apparentés correspondants sont classés dans le poste « Coût des ventes ».
- Le régime de TVA privilégié:
 - Les dépenses sur les recettes et les actifs sont comptabilisés sans TVA, sauf si la TVA encourue lors de l'achat de biens ou de services n'est pas récupérable auprès des services des impôts, auquel cas elle est comptabilisée comme faisant partie du prix d'achat des biens ou comme faisant partie de la dépense applicable. Les créances, les dettes, les paiements à l'avance effectués et les avances reçues sont comptabilisés TVA incluse.



- Le montant net de TVA déductible (à recevoir) ou collectée (à payer aux services des impôts) est inclus comme faisant partie d'autres actifs à court terme ou passifs à court terme, dans l'État de situation financière.
- Les entités du groupe qui sont soumises à un régime de TVA privilégié transfèrent la TVA nette collectée vers des comptes bloqués spéciaux ; elles sont autorisées à utiliser les fonds accumulés dans ces comptes pour l'achat de biens et de services liés à leurs activités agricoles, au lieu de verser ces sommes au budget de l'État, comme cela est exigé d'autres contribuables. En même temps, ces entités ne sont pas autorisées à réclamer un crédit de TVA net pour un remboursement sur le budget de l'État. Le montant net de TVA collectée, établi au niveau de l'entité, est constaté en tant que recette différée sur les subventions gouvernementales, dans l'État de situation financière, jusqu'au moment où l'entité en question a encouru des dépenses admissibles, après quoi le montant de TVA correspondant a été comptabilisé dans le compte de résultat, en tant que recette provenant de subventions gouvernementales.

Parmi les 27 entités juridiques que le Groupe contrôle en Ukraine en 2014, 16 sont impliquées dans la production agricole; elles sont éligibles à des arrangements fiscaux spécifiques réservés en 2013 aux entreprises agricoles d'Ukraine.

6.8. Contrats de location – Le Groupe en tant que preneur de baux

Les contrats de location pour lesquels une portion significative des risques et avantages liés à la propriété sont retenus par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements faits dans le cadre de contrats de location simple (nets de toute prime versée par le bailleur) sont comptabilisés en résultat en suivant une méthode d'amortissement linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations pour lesquels les risques et avantages liés à la propriété sont en substance transférés au preneur du bail sont classés en contrats de location-financement. A la signature du contrat de location, le Groupe reconnaît au bilan l'actif acquis sur la base du contrat de location-financement (cf. note 10) et la dette relative (cf. note 15) pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les actifs acquis via des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée de vie ou, si elle est inférieure et si le Groupe n'est pas raisonnablement certain qu'il obtiendra la propriété du bien à la fin du contrat, sur la durée du contrat de location.

6.9. Rémunérations en actions

La juste valeur des services reçus en échange des instruments de capitaux propres émis est comptabilisée en charges dans le compte de résultat de l'exercice et en autres réserves dans les capitaux propres durant la période d'acquisition des droits (entre la date d'attribution des instruments de capitaux propres et la date d'acquisition définitive des droits relatifs à ces instruments). La juste valeur des services reçus est déterminée



sur la base de la juste valeur (valeur de marché) des instruments de capitaux propres attribués à leur date d'attribution.

6.10. Présentation du Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le Groupe présente son État des flux de trésorerie en utilisant la méthode indirecte.

7. Information sectorielle

7.1. Structure opérationnelle du Groupe

- Ukraine

En 2013, avant la fusion avec AgroGeneration, le périmètre historique du groupe Harmelia était constitué de 15 unités agricoles ukrainiennes consolidées (16 entités juridiques agricoles) exploitant environ 70 000 hectares.

Avant la fusion avec le groupe Harmelia, le périmètre historique de l'ancien groupe AgroGeneration était constitué de 10 entités agricoles ukrainiennes (13 entités juridiques agricoles), qui exploitaient environ 50 000 hectares.

Au 30 juin 2014, le groupe AgroGeneration nouvellement combiné est composé de 27 entités juridiques agricoles.

Le nouveau Groupe contrôle environ 120 000 hectares de terres agricoles en Ukraine.

- Sociétés de holding

Les sociétés de holding sont des sociétés chypriotes et une société française.



Les contributions respectives des différents secteurs opérationnels sont présentées ci-dessous:

Information sectorielle 2014 - en K€	Siège			Eliminations	30 June 2014
	Ukraine	Siège Chypre	Siège France		
	Total	-	-	-	-
Chiffre d'affaires	4 815	-	616	(491)	4 940
Variation de juste valeur des actifs biologiques	8 258	-	-	-	8 258
Coûts des dents	(5 239)	-	(549)	549	(5 239)
Marge brut	7 834	-	67	58	7 959
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(3 759)	(2 065)	(845)	-	(6 669)
Autres produits et charges	2 042	-	37	-	2 079
Résultat avant intérêts et impôt	6 117	(2 065)	(741)	58	3 369
Résultat financier net	(15 390)	1 136	(2 439)	(58)	(16 751)
Impôt sur les bénéfices	-	25	-	-	25
Le résultat d'exploitation des activités poursuivies	(9 273)	(904)	(3 180)	-	(13 357)

Actifs	91 725	54 464	79 182	(98 253)	127 118
Passifs (autres que capitaux propres)	178 706	129 287	(104 238)	(98 253)	105 517

Information sectorielle 2013 - en K€	Siège			Eliminations	30 juin 2013
	Ukraine	Siège Chypre	Siège France		
	Total	-	-	-	-
Chiffre d'affaires	7 333	-	-	-	7 333
Variation de juste valeur des actifs biologiques	2 906	-	-	-	2 906
Coûts des dents	(7 466)	-	-	-	(7 466)
Marge brut	2 773	-	-	-	2 773
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(2 840)	(2 460)	-	-	(5 300)
Autres produits et charges	1 035	-	-	-	1 035
Résultat avant intérêts et impôt	968	(2 460)	-	-	(1 492)
Résultat financier net	(1 379)	1 492	-	-	113
Impôt sur les bénéfices	(6)	-	-	-	(6)
Le résultat d'exploitation des activités poursuivies	(417)	(968)	-	-	(1 385)

Actifs	69 051	51 364	-	(51 429)	68 986
Passifs (autres que capitaux propres)	106 271	(39 681)	-	(51 424)	15 166



8. Immobilisations incorporelles et droits au bail

(in thousands of Euros)	Valeur brute				Amortissements				Valeur nette			
	Ecart d'Acquisition (1)	Droits au bail	Autres	Total	Ecart d'Acquisition	Droits au bail	Autres	Total	Ecart d'Acquisition	Droits au bail	Autres	Total
Au 31 décembre, 2013	34 350	15 072	816	50 238	-	(1 358)	(257)	(1 615)	34 350	13 714	559	48 623
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition	-	-	131	131	-	-	-	-	-	-	131	131
Depreciation	-	-	-	-	-	(951)	(43)	(994)	-	(951)	(43)	(994)
Variation du taux du change (2)	(210)	(4 766)	(167)	(5 143)	-	552	48	600	(210)	(4 214)	(119)	(4 543)
Cessions d'actifs	-	-	(14)	(14)	-	-	14	14	-	-	-	-
Autres	-	124	(155)	(31)	-	-	24	24	-	124	(131)	(7)
Au 30 juin, 2014	34 140	10 430	611	45 181	-	(1 757)	(214)	(1 971)	34 140	8 673	397	43 210

(1) Au 30 juin 2014, l'écart d'acquisition de 34 140 K€ se compose de :

- 399 K€ issu de l'acquisition de AF Barvenkovskaya LLC (BAR)
- 59 K€ issu de l'acquisition de Vybor LLC (VYB)
- 33 682 K€ issu de l'acquisition de l'ancien groupe AgroGeneration au 11er octobre 2013.

(2) Les différences de change significatives résultent de la conversion des comptes financiers des entités ukrainiennes exprimés dans la devise fonctionnelle (hryvnia ukrainienne) dans les états financiers consolidés libelles en euros (cf Note 6.3 (c)). En conséquence les actifs incorporels nets et les baux ont diminués de 4.543 K€ (réduction de la valeur brute de 5.143 K€ et de la provision de 600 K€).



9. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Constructions	Machines agricoles et autres	Machines agricoles et autres en crédit bail	En cours et préparations	Total
Au 31 décembre, 2013					
Valeur brute	17 286	28 706	12 180	878	59 050
Amortissement cumulé	(2 070)	(10 162)	(1 865)	-	(14 097)
Valeur comptable nette au 31 décembre, 2013	15 216	18 544	10 315	878	44 953
Exercice clos le 30 juin 2014					
Solde d'ouverture	15 216	18 544	10 315	878	44 953
Acquisitions (valeur brute)	119	609	262	59	1 049
Cessions (valeur brute)	(172)	(141)	-	(11)	(324)
Autres mouvements sur la valeur brute (1)	7	1 387	(1 323)	(144)	(73)
Impact des variations de taux de change sur la valeur brute (2)	(5 608)	(10 332)	(3 678)	(262)	(19 880)
Charges d'amortissement	(626)	(2 194)	(513)	-	(3 333)
Reprise d'amortissement en cas de cession	1	114	-	-	115
Autres mouvements sur les dépréciations (1)	18	(250)	244	-	12
Impact des variations de taux de change sur les dépréciations (2)	922	4 581	620	-	6 123
Valeur comptable nette au 30 juin, 2014	9 877	12 318	5 927	520	28 642
Au 30 juin, 2014					
Valeur brute	11 632	20 229	7 441	520	39 822
Amortissement cumulé	(1 755)	(7 911)	(1 514)	-	(11 180)
Valeur comptable nette au 30 juin, 2014	9 877	12 318	5 927	520	28 642

(1) La valeur la plus significative de “autres mouvements sur la valeur brute” et “autres mouvements sur la dépréciation » est liée au reclassement des actifs en crédit-bail au poste « Machines agricoles et autres » après la fin de l'échéance des crédits-baux (1.380 K€) et la dépréciation cumulée sur ces derniers (245 K€).

(2) Compte tenu de différences de taux de change significatifs sur les devises fonctionnelles des entités ukrainiennes (cf Note 6.3 (c)), le montant net des immobilisations corporelles a diminué de 13.757 K€ (diminution en valeur brute de 19 880 K€ et diminution des dépréciations de 1 623 K€)

Le montant des actifs corporels nantis au 30 juin 2014 s'élève à €6 404 K (€3 503 K sur des bâtiments et € 2 900 K sur des machines agricoles et sur d'autres immobilisations corporelles).



10. Locations-financements

(en milliers d'euros)	30 juin, 2014		31 décembre, 2013	
	<u>Paiements minimum</u>	<u>Valeur actualisée des paiements minimum</u>	<u>Paiements minimum</u>	<u>Valeur actualisée des paiements minimum</u>
Part à moins d'un an	2 797	2 288	2 777	2 198
Part entre un et cinq ans	2 188	1 843	2 966	2 343
Part à plus de cinq ans	-	-	-	-
Total redevances minimum	4 985	4 131	5 743	4 541
Charges à caractère financier	(854)	-	(1 202)	-
Valeur actuelle des paiements minimum	4 131	4 131	4 541	4 541

11. Immobilisations financiers

(en milliers d'euros)	<u>Filiales non consolidées (1)</u>	<u>Prêts à long terme</u>	<u>Les dépôts de garantie</u>	<u>Autres immobilisations financiers (2)</u>	<u>Total</u>
Au 31 décembre, 2013	192	6	43	153	394
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	1	-	27	28
Cessions	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	(4)	-	-	(4)
Variation du taux de change	(51)	(2)	-	-	(53)
Dépréciation	-	-	-	-	-
Reclassifications dans les actifs détenu en vue de la vente	-	-	-	-	-
Au 30 juin, 2014	141	1	43	180	365

(1) En mars 2013, AgroDomPlus a acquis une part de 8,96 % dans Agro-Farme.

(2) Les « Autres immobilisations financières » correspondent principalement à un dépôt, fait auprès d'un intermédiaire financier spécialisé, dans le cadre d'un contrat de liquidité concernant des transactions sur l'action AgroGeneration sur les marchés Alternext du NYSE Euronext. Ce contrat est en place depuis le 1er mars 2010, la date à laquelle la valeur AgroGeneration a été admise sur les marchés Alternext. Il est en ligne avec le code d'éthique de l'AFEI approuvé par l'AMF par la décision du 11 septembre 2006.

Le montant alloué à ce contrat de liquidité est de 800 K€ au 30 juin 2014. Au cours de premier semestre de 2014, et dans le cadre de l'exercice du contrat de liquidité, 169 254 titres ont été achetés au prix moyen de €1,11, et 186 455 titres ont été vendus au prix moyen de €1,15.



Au 30 juin 2014, la situation du contrat est la suivante :

- 403 840 actions évaluées à 438 K€ (1,09€/action) étaient détenues par le Groupe dans le cadre de son contrat de liquidité (cf. État des changements des capitaux propres d'actionnaires consolidés, page 6),
- Les liquidités disponibles en vertu de ce contrat s'élevaient à € 180k; elles sont présentées dans les « Autres actifs financiers », dans l'état ci-dessus.

12. Stocks

(en milliers d'euros)

Valeur brute	30 juin, 2014	31 décembre, 2013
Matières premières et autres	3 273	4 012
Stock d'encours	1 537	10 751
Produits finis	137	8 200
Ajustement de juste valeur des produits finis	23	(830)
Total	4 970	22 133

Dépreciation	30 juin, 2014	31 décembre, 2013
Matières premières et autres	(119)	(174)
Stock d'encours	-	-
Produits finis	(9)	(524)
Total	(128)	(698)

Valeur nette	30 juin, 2014	31 décembre, 2013
Matières premières et autres	3 154	3 838
Stock d'encours	1 537	10 751
Produits finis	151	6 846

(1) Le stock de Produits finis au 30 juin 2014, qui représente 137K€, est constitué de 1 407 tonnes (52 490 tonnes au 31 décembre 2013).

Le stock de Matières premières et autres fournitures correspond à des intrants à utiliser pour la récolte 2014 et à des pièces détachées.



13. Actifs biologiques

(en milliers d'euros)

Valeur comptable au 31 décembre, 2013	10 703
Actifs biologiques courants	10 398
Actifs biologiques non-courants	305
Acquisition de filiales	-
Acquisition des actifs biologiques non-courant	-
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	8 474
Coûts engagés sur la période	21 858
Variation de stocks liée à la récolte	(704)
Cession des actifs biologiques non-courant	-
Gain / perte lié au changement de la juste valeur	8 258
Dépréciation des actifs biologiques	-
Impact des variations de taux de change	(8 377)
Autres variations	-
Valeur comptable au 30 juin, 2014	40 212
Actifs biologiques courants	39 961
Actifs biologiques non-courants	251

Les actifs biologiques du Groupe sont des céréales et des plantes oléagineuses, qui sont déjà plantées au 30 juin 2014 pour une récolte au cours de la seconde moitié de 2014 en Ukraine.

(en hectares)	30 juin, 2014		31 décembre, 2013		Total
	Ukraine	Ukraine	Argentina		
Colza d'hiver	6 485	6 486	-	-	6 486
Blé d'hiver	27 143	27 147	-	-	27 147
Orge d'hiver	3 166	3 165	-	-	3 165
Orge de printemps	9 586	-	-	-	-
Mais	8 027	-	1 996	-	1 996
Soja	4 018	-	5 871	-	5 871
Tournesol	32 047	-	345	-	345
Autre	12 926	-	-	-	-
Total	103 398	36 798	8 212	-	45 010

La juste valeur des actifs biologiques est déterminée sur la base de la superficie plantée, des rendements attendus (le rendement moyen utilisé est de 3,59 tonne/ha), ainsi que sur la base des prix (le prix moyen utilisé est de 148,74 €/tonne), à la date de clôture du bilan, qui sont définis dans la note 6.6 (b).

Le montant des actifs biologiques nantis au 30 juin 2014 s'élève à 27 376 K€ (note 15.2).



14. Créances clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	<u>30 juin, 2014</u>	<u>31 décembre, 2013</u>
Créances clients	591	1 518
Avances versées	1 367	1 184
Autres créances	964	473
Créances sociales et fiscale (hors créance de TVA)	209	399
Créances de TVA	3 304	2 490
Charges constatées d'avance	793	384
Clients et autres créances (courants)	7 228	6 448

(en milliers d'euros)	<u>30 juin, 2014</u>	<u>31 décembre, 2013</u>
Devise :		
Libellé en EUR	959	546
Libellé en dollar US	74	435
Libellé en UAH	6 195	5 467
Clients et autres créances	7 228	6 448

L'exposition maximum au risque représenté par les créances à la date de clôture du bilan correspond à la juste valeur de chaque classe de créances mentionnée ci-dessus. Le Groupe n'a pas de collatéral pour couverture.

(1) Les avances versées correspondent à des préparations auprès des fournisseurs d'intrants pour la récolte de 2014.

(2) La TVA à recevoir d'un montant de 3 304K€ inclut:

3120 K€ se rapportant aux entités ukrainiennes jouissant d'un régime agricole spécial (note 6.7 (b));

29 K€ se rapportant aux entités ukrainiennes qui n'ont pas opté pour le régime spécial de taxation réservé aux producteurs agricoles. Ceci représente une TVA entrante reçue pour des achats, qui a été déclarée et doit diminuer les obligations de TVA à venir;

155 K€ se rapportant à la TVA entrante d'AgroGeneration SA.



15. Endettement nets

15.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30 juin, 2014	31 décembre, 2013
Disponibilités	2 619	8 902
Trésorerie non disponible		-
Valeurs mobilières de placement		-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 619	8 902
Découvert bancaire	-	(1 677)
Trésorerie nette	2 619	7 225

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie et le découvert bancaire sont libellés dans les monnaies ci-dessous au 30 juin 2014:

(en milliers d'euros)	30 juin, 2014	31 décembre, 2013	
	<u>Disponibilités et équivalents</u>	<u>Disponibilités et équivalents</u>	<u>Bank overdraft</u>
Devise :			
Libellé en EUR	202	2 347	(1 677)
Libellé en USD	1 758	1 854	
Libellé en UAH	659	4 701	
Trésorerie nette	2 619	8 902	(1 677)

15.2. Endettement et emprunts financiers

(en milliers d'euros)	30 juin, 2014	31 décembre, 2013
Obligations cotées	19 714	19 647 (1)
Obligations Konkur	29 399	28 957 (2)
Prêts bancaires	-	-
Contrats de location financiers	1 843	2 343 (4)
Autres dettes financières	-	- (5)
Emprunts non courants	50 956	50 947
Prêts bancaires	32 820	24 458 (3)
Obligations cotées	406	411 (1)
Obligations Konkur	1 135	514 (2)
Contrats de location financiers	2 288	2 198 (4)
Autres dettes financières	387	252 (5)
Emprunts courants	37 036	27 833
Total emprunts	87 992	78 780



(1) Les émissions d'obligations de juillet 2012 et d'avril 2013 ont initialement été comptabilisées à leur juste valeur, en se basant sur un montant brut de 20 379 K€ net des coûts de transaction encourus, qui s'élèvent à 885 K€. La part actuelle de 406 k€ correspond aux intérêts courus au 30 juin 2014, payable à 1 octobre 2014.

(2) Les obligations Konkur (USD 40 mln) se rapportent à la fusion du 11 octobre 2013. La partie courante de 1 135 K€ k représente les intérêts courus.

(3) Les emprunts bancaires incluent des emprunts à court terme auprès de Alfa bank (14,6 m€), Credit Agricole (7,3 m€), UkrSibbank (5,4 m€) and de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) (5,1 m€).

Dans le cadre de ces emprunts, le Groupe a mis en nantissement une partie des actifs courants et de ses actifs immobilisés, en particulier :

- Certaines des immobilisations (Bâtiments et Machines agricoles ; cf. note 9),
- Certains des produits finis (cf. note 12).

Les actions dans les filiales Marrimore, AJU, AFU et UCD ont été remises en nantissement au bénéfice de la BERD dans le périmètre de la convention de financement signée en 2011.

Conformément à la convention signée le 29 septembre 2011, la BERD a obtenu 850 000 bons de souscription d'action (BSA) qui lui donnent droit à 850 000 actions supplémentaires ayant un prix d'exercice de 2,05 € ; ces BSA ont été classés en tant qu'instruments de capitaux propres.

Le prêt accordé par la BERD est soumis à certaines clauses. Au 30 juin 2014, certaines de ces clauses ne sont pas respectées par le Groupe et le montant de prêt correspondant (dont la valeur nette comptable au 30 juin 2014 est de 5 083k€) est par conséquent classé dans les emprunts à court terme. Le Groupe s'attend à obtenir bientôt une dérogation.

Les actions dans Harmelia, Wellaxo, Zito, Zeanovi, Azent et ces filiales ukrainien ont été remises en nantissement au bénéfice de Alfa Bank dans le périmètre de la convention de financement.

(4) Les paiements des locations courants et non courants sont indiqués dans la note 10.

(5) Les autres emprunts se rapportent principalement au passif (de 208K€) payable à Vivescia.

Les échéances des emprunts à court et à long terme sont les suivantes:

(en milliers d'euros)	2 015	2 016	2 017	2018 et plus	Total
Emprunt obligataire	1 541			49 113	50 654
Prêts bancaires	32 820			-	32 820
Autres dette financières	2 675	1 281	300	262	4 518
Total emprunts	37 036	1 281	300	49 375	87 992



Détail des emprunts à taux variable et des emprunts à taux fixe:

(en milliers d'euros)	30 juin, 2014		31 décembre, 2013	
	<u>Variable</u>	<u>Fixe</u>	<u>Variable</u>	<u>Fixe</u>
Emprunt obligataire		49 113	-	48 604
Prêts bancaires		-	-	-
Autres dettes financières	1 503	340	992	1 351
Emprunts non courants	1 503	49 453	992	49 955
Prêts bancaires	5 083	27 737	4 999	19 234
Emprunt obligataire		1 541		925
Autres dettes financières	1 386	1 289	959	1 716
Emprunts courants	6 469	30 567	5 958	21 875

Les valeurs comptables des emprunts du Groupe sont libellées dans les monnaies suivantes:

(en milliers d'euros)	30 juin, 2014	31 décembre, 2013
Devise :		
Libellé en EUR	21 737	21 923
Libellé en USD	66 252	52 541
Libellé en UAH	3	4 316
Total emprunts	87 992	78 780

Les taux d'intérêt moyens du Groupe, ventilés par devise, sont les suivants:

	30 juin, 2014	31 décembre, 2013
Devise:		
EUR	8,82%	8,2%
USD	10,35%	8,2%
UAH	-	19,2%

16. Capital social

	<u>Capital social en euros</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prime d'émission</u>
Au 31 décembre, 2013	4 618 096	92 361 928	166 467 669
Emission d'actions nouvelles	-	-	-
Au 30 juin, 2014	4 618 096	92 361 928	166 467 669



Instruments en circulation au 30 juin, 2014

Au 30 juin, 2014, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous:

	<u>Nombre d'instruments</u>	<u>Nombre d'actions supplémentaires potentielles</u>
BSPCE	5 327	106 540
Stock-options	1 367 833	1 367 833
BSA EBRD	850 000	850 000
BSA Konkur	57 264 394	2 496 268
Total nombre d'actions supplémentaires potentielles		4 820 641

BSA Konkur

Les bons de souscription émis pour les actions de Konkur peuvent être exercés jusqu'au troisième anniversaire de leur émission. Ces bons de souscription seront exerçables et donneront droit de souscrire un certain nombre de nouvelles actions ordinaires d'AgroGeneration si le ratio EBITDA du groupe Harmelia est supérieur à deux fois celui d'AgroGeneration en 2013. Si ce ratio est compris entre 1,5 et 2, le nombre de bons de souscription exercé sera au prorata du ratio; s'il est inférieur à 1,5, les bons de souscription ne pourront pas être exercés.

Les ratios EBITDA de l'ancien groupe AgroGeneration et d'Harmelia doivent être calculés en se fondant sur les états financiers audités sur les 12 mois de 2013, en appliquant les méthodes comptables d'AgroGeneration existant au 31 décembre 2012. Les parties n'ayant pas encore commencé ce processus à la date de publication des présents états financiers consolidés, il n'est donc pas possible d'évaluer la juste valeur de ces bons de souscription et le Groupe n'a pas encore intégré dans ses comptes de dette liée à ces bons de souscription.

17. Provisions

(en milliers d'euros)	<u>Provisions pour litiges</u>	<u>Provisions pour risques et charges</u>	<u>Provisions pour restructuration</u>	<u>Total</u>
Au 31 décembre, 2013	559	4	100	663
Dotation				-
Reprise (utilisée)	(139)		(100)	(239)
Reprise (non utilisée)	(313)			(313)
Changement de périmètre				-
Autres variations				-
Ecart de conversion	(83)			(83)
Au 30 juin, 2014	24	4	-	28

En 2013, le Groupe a augmenté la Provision relative aux litiges liée à l'utilisation des droits fonciers. AgroGeneration a perdu en appel en avril 2014. Le montant provisionné (412 k€) inclut le manque à gagner de



tiers et les frais de justice. En mai 2014 la cour de cassation a annulé la décision de la cour d'appel et ce en faveur d'AgroGeneration, aussi la provision a-t-elle été reprise au 1^{er} semestre 2014.

Les Provisions pour risques et charges liées aux obligations en matière de retraite (4 k€) sont classées comme des provisions non courantes.

La direction pilote au plus près les litiges légaux et fiscaux et en évalue les risques.

18. Dettes fournisseurs et autres dettes

(en milliers d'euros)	Fournisseurs	Avances reçues	Dettes fiscales et sociales	Autres créiteurs	Total
31 décembre, 2013	3 189	1 294	1 727	2 809	9 019
Courant	9 629	2 285	1 157	3 609	16 680
Non courant	-	-	-	-	-
30 juin, 2014	9 629	2 285	1 157	3 609	16 680

Les montants des Fournisseurs et autres dettes dans les différentes monnaies du Groupe sont présentés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	<u>30 juin, 2014</u>	<u>31 décembre, 2013</u>
Devise :		
Libellé en EUR	2 714	2 331
Libellé en UAH	13 966	6 688
Fournisseurs et autres créiteurs	16 680	9 019

19. Produits provenant des activités d'exploitation ordinaires

(in thousands of euros)	<u>1er semestre 2014</u>	<u>1er semestre 2013</u>
Produits agricoles (1)	4 501	7 127
Services et autres (2), (3)	439	206
Produits d'exploitation	4 940	7 333

(1) En premier semestre 2014 AgroGeneration a vendu 28 024 tonnes de céréales et de plantes oléagineuses.

(2) Les services sont principalement composés des activités de séchage, d'entreposage ou de chargement de céréales pour des tiers.



Détails des produits par zone géographique:

(en milliers d'euros)	<u>1er semestre</u> <u>2014</u>	<u>1er semestre</u> <u>2013</u>
Ukraine	4 325	7 333
France	616	-
Total chiffres d'affaires des activités poursuivies	4 940	
Argentina - activités à être cédé	2 726	-
Chiffre d'affaires	7 666	7 333

20. Coûts fonctionnels / Coûts par nature

(en milliers d'euros)	<u>1er semestre 2014</u>	<u>1er semestre 2013</u>
Coûts des ventes	(5 239)	(7 466)
Frais généraux & administratifs	(6 669)	(5 300)
Charges par fonction	(11 908)	(12 766)
Achats matières premières, services et locations	(7 084)	(7 791)
Charges de personnel	(2 823)	(2 300)
Dépréciation et provision	(1 237)	(1 329)
Autres	(764)	(1 346)
Charges par nature	(11 908)	(12 766)

(1) En moyenne, au cours de l'exercice financier 2013 le Groupe avait 1 470 employés.

21. Autres produits et charges

(en milliers d'euros)	<u>1er semestre 2014</u>	<u>1er semestre 2013</u>
Produits de cession des immobilisations	63	-
Reprise de la provision pour litige	313	-
Subventions publiques (TVA récupérable)	1 718	1 325
Autres produits	458	270
Autres produits opérationnels	2 552	1 595
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(209)	(140)
Dotations aux provisions pour litige	-	(417)
Autres charges	(264)	(3)
Autres charges opérationnels	(473)	(560)
Autres produits et charges opérationnels	2 079	1 035

(1) note 17.

(2) note 6.7 (b)



22. Résultat financier net

(en milliers d'euros)	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Produits d'intérêts	-	-
Gains de change (1)	1 592	994
Gains sur instruments financiers	-	-
Autres produits financiers	34	-
Produits financiers	1 626	994
Charges d'intérêts (2)	(4 153)	(280)
Perte de change (1)	(14 199)	(516)
Pertes sur instruments financiers	-	-
Autres charges financières	(25)	(85)
Charges financières	(18 377)	(881)
Résultat financier net	(16 751)	113

(1) Due à l'impact de la situation politique sur la volatilité de la hryvnia ukrainienne (cf. Note 3.2) le taux de change hryvnia ukrainienne/USD à la date de cloture est passé de 7,993 UAH/USD au 31 décembre 2013 à 11,82 UAH/USD au 30 juin 2014. En conséquence, on constate une perte de change latente significative sur tous les éléments monétaires des unités ukrainiennes (principalement les prêts bancaires et prêts inter-entreprise).

Les pertes et les gains de taux de change réalisés par le groupe au 1^{er} semestre 2014 comprennent :

- 1 592K€ Gains de change: réalisés (945K€) et latents (647 K€)
- 14 199K€ Perte de change: réalisés (1 588K€) et latents (12 611 K€)

Les pertes de change latents incluent:

- 9591 K€ de pertes de change latents liés aux prêts bancaires en devises étrangères
- 3 020 K€ de pertes de change latents liés aux prêts internes entre les entités Ukrainiennes et Chypriotes

On notera que certains prêts inter-entreprise sont classés en investissement net (cf note 6.3) pour lesquels la perte de change latente (27.096 K€) est comptabilisée directement en capitaux propres.

Les gains latents de change proviennent des prêts inter-entreprises libellés en USD des sociétés chypriotes et françaises.

(2) Les intérêts sont pour l'essentiel composés de:

- 1 977 K€ sur les obligations cotées et les obligations Konkur (811 K€ et 1 166 K€);
- 2 123 K€ sur les prêts bancaires (226 K€ sur le prêt de la BERD, 637 K€ sur le prêt Alfa, 1.260 K€ sur le Crédit Agricole, UkrSibbank et autres prêts).



23. Activités abandonnées au cours de l'exercice

En novembre 2013, le Conseil d'administration a décidé de céder l'exploitation AgerAustral en Argentine et cette société a été vendue au 5 juin 2014 (cf. note 2.2).

(en milliers d'euros)	AgerAustral
	<u>1er semestre 2014 (5 mois)</u>
Chiffre d'affaires	2 726
Autres produits d'exploitation	-
Total chiffre d'affaires	2 726
Ecart de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	1 179
Coûts des ventes	(2 747)
Marge brute	1 158
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(499)
Autres produits et charges	-
Résultat financier net	(4)
Gain à la vente des activités destinées à être cédées	1 018
Le résultat d'exploitation avant impôts	1 673
Impôt sur les bénéfices de société	(244)
Le résultat d'exploitation des activités destinées à être cédées	1 429

(1) Vente de l'activité destinées à être cédées en Argentine, AgerAustral

En 2013, la direction a estimé que le prix de vente potentiel de cette société est inférieur de 2,5 M€ à ses actifs nets compte tenu des risques liés au taux de change et au rapatriement des capitaux propres en Argentine. En conséquence, le groupe a comptabilisé une provision de 2,5 M€ au compte « Profit/(perte) des activités destinées à être cédées ».

En juin 2014, AgerAustral a été cédée. En considérant la reprise de provision comptabilisée en 2013 et le profit dégagé par l'activité avant la cession effective (411 K€), le résultat net de l'opération s'élève à un gain de 1 425 K€ sur la période.

24. Résultat par action

Le bénéfice d'exploitation par action de base est calculé en divisant:

- le bénéfice d'exploitation net, part du groupe,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice financier.

Le bénéfice d'exploitation dilué par action est calculé en divisant:

- le résultat net part du groupe, en tenant compte des instruments dilutifs,



- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice complété du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de tous les instruments potentiellement dilutifs en actions ordinaires.

En ce qui concerne l'acquisition inversée d'AgroGeneration par Harmelia, conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », le calcul utilisé pour le nombre moyen pondéré d'actions émises a été établi avant et après la fusion.

Pour la période antérieure (2012) (précédant la fusion), le nombre moyen pondéré d'actions émises reflète le nombre d'actions Harmelia avant la fusion multiplié par la parité d'échange établie dans l'accord de fusion.

Pour la période postérieure à la fusion, le nombre moyen pondéré d'actions est le nombre moyen pondéré d'actions AgroGeneration-Harmelia émises au cours de la période.

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Bénéfice/ (perte) imputable aux actionnaires du Groupe - activités poursuivies	(13 357)	(1 384)
Bénéfice/ (perte) imputable aux actionnaires du Groupe - activités à cédés	1 429	-
Résultat net consolidé - part du groupe	(11 928)	(1 384)
Effet lié à la dilution	-	-
Résultat net consolidé après effet de la dilution	(11 928)	(1 384)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	91 948 633	57 264 394
Effet dilutif potentiel	-	-
Nombre moyen d'actions après dilution	91 948 633	57 264 394
Résultat net - part du groupe par actions (euros)	(0,13)	(0,02)
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros)	(0,13)	(0,02)
Résultat net - part du groupe par actions (euros) - des activités poursuivies	(0,15)	
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros) - des activités poursuivies	(0,15)	
Résultat net - part du groupe par actions (euros) - des activités destinés à être cédé	0,02	
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros) - des activités destinés à être cédé	0,02	

Pour les exercices financiers 2013 et 2014, les actions ordinaires issues de la conversion potentielle des stock-options, BSPCE, BSA et obligations convertibles ne sont pas intégrées dans la mesure où elles sont anti-dilutives sur l'exercice.



25. Transactions avec des parties liées

Les opérations importantes entamées sur la période et les soldes restants au 30 juin 2014 avec des parties ayant une influence importante sur le Groupe sont les suivants:

kEURO		ACTIFS	PASSIFS	PRODUITS	CHARGES
SigmaBleyzer Groupe	<i>diverses entités sous contrôle commun</i>				
	Management Fees		(145)		(145)
	Obligations émis au profit de Konkur		(29 399)		
	Intérêts sur les obligations		(1135)		(1166)
	Prestations de conseil				
	Emprunts	292	(147)		
Register LLC	<i>sous influence du Groupe</i>				
	Prestations de conseil	4	(5)	2	(100)
Gravitation SAS	<i>Actionnaire</i>				
	Re-facturation de loyers			35	
Group Vivescia	<i>Actionnaire</i>				
	Intérêts sur emprunt				
	Autres dettes		(209)		
Safari Arms	<i>contrôlée par un membre du Conseil d'Administration</i>				
	Prestations de conseil	7	(107)		(673)
John Shmorhun	<i>membre de direction</i>				
	Prestations de conseil				(109)
Cordial	<i>Actionnaire</i>				
	Prestations de conseil				(147)
TOTAL		303	(31 147)	37	(2340)



26. Liste des sociétés consolidées

Toutes les sociétés sont pleinement consolidées.

	Nom	Nom pour consolidation	Siège social	31 décembre 2013	30 juin 2014
				% d'intérêt	% d'intérêt
1	AgroGeneration	AgroGeneration	Paris - France	entité consolidant	entité consolidant
2	Marrimore Holdings Ltd	Marrimore	Nicosia - Chypre	100%	100%
3	Haberly Properties Ltd	Haberly	Nicosia - Chypre	100%	100%
4	Harmelia Investments Limited	Harmelia	Nicosia - Chypre	100%	100%
5	Zeanovi Limited	Zeanovi	Nicosia - Chypre	100%	100%
6	Wellaxo Investments Limited	Wellaxo	Nicosia - Chypre	100%	100%
7	Azent Limited Company	Azent	Nicosia - Chypre	100%	100%
8	Zito Investments Limited	Zito	Nicosia - Chypre	100%	100%
9	AgerAustral*	AgerAustral	Buenos Aires - Argentine	100%	-
10	UCD Ukraine	UCD UA	Kiev - Ukraine	100%	100%
11	LLC Agro NovaNyva	ANN	Kiev - Ukraine	100%	100%
12	Agrofuel Ukraine	Agrofuel	Kiev - Ukraine	100%	100%
13	AFT-Agro	AFT	Kiev - Ukraine	100%	100%
14	Agroziom	AGZ	Sumy - Ukraine	100%	100%
15	Vinal Agro	VKD	Lviv - Ukraine	100%	100%
16	Knyazhi Lany (VKL)	VZL	Lviv - Ukraine	100%	100%
17	Zborivski Lany (VZB)	VZL	Ternopol - Ukraine	100%	100%
18	Agrodruzstvo Jevisovice Ukraine	AJU	Ternopol - Ukraine	100%	100%
19	Lishchynske	VLV	Zhitomir - Ukraine	100%	100%
20	TOV CF Leschin	VLV	Zhitomir - Ukraine	100%	100%
21	Vidrodzhennya	VZH	Zhitomir - Ukraine	100%	100%
22	Agro-Vilshanka	AgroVylshyanka	Zhitomir - Ukraine	100%	100%
23	Agro Fund Terestchenko	AFT	Zhitomir - Ukraine	100%	100%
24	APK Novy Stil LLC	NST	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
25	APK Donets LLC	DON	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
26	Burlukskoje PC	BUR	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
27	Zachepilovskoje LLC	ZACH	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
28	AF Barvenkovskaya LLC	BAR	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
29	APK Ukraina Nova LLC	APK	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
30	AF Podoljevskaja LLC	POD	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
31	FG Podoljevskaja	POD	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
32	AF Ukraina Nova LLC	UNA	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
33	Lan LLC	LAN	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
34	Vybor LLC	VYB	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
35	Harmelia Trading LLC	HAR	Kharkiv - Ukraine	100%	100%
36	Agro Dom Plus	AgroDom	Kharkiv - Ukraine	100%	100%

*AgerAustral a été vendu en juin 2014 (note 2.2).